

Fiche guide

Article "Les essentiels pour débiter dans la discipline"

Discipline : SVT

Présentation

La circulaire de rentrée publiée au BO⁽¹⁾ rappelle trois priorités pour la rentrée 2022 :

- une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux,
- une école engagée pour l'égalité et la mixité,
- une école engagée pour le bien être des élèves.

Les ressources relatives à la continuité pédagogique ont été actualisées : cf lien suivant <https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

De nombreuses ressources sont partagées sur le site académique de Toulouse <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/continuite-pedagogique-covid-19> ; elles seront utiles quelle que soit l'organisation à mettre en œuvre : présentiel, hybride ou distanciel.

Votre entrée dans le métier d'enseignant de SVT ⁽²⁾ nécessite de :

- s'approprier progressivement les compétences de l'enseignant ⁽³⁾ et les missions de l'enseignant ⁽⁴⁾;
- s'intégrer au sein d'un établissement scolaire et parfois participer éventuellement à des projets éducatifs ;
- intégrer les informations institutionnelles dans sa pratique quotidienne ⁽⁸⁾.
- travailler au sein d'une équipe disciplinaire (projet disciplinaire ⁽⁷⁾) et échanger et mutualiser entre collègues ;
- maîtriser les programmes d'enseignement ⁽⁵⁾ ;
- connaître les règles permettant de manipuler dans des conditions strictes de sécurité ⁽⁶⁾ ;

(1) <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

(2) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/entree-dans-le-metier>
<http://neo.ens-lyon.fr/neo/ressources>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/debuter-dans-le-metier-avec-la-carte-mentale-de-cristel-paccaud>

(3) <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

(4) <https://www.education.gouv.fr/un-cadre-renove-et-clarifie-pour-les-missions-des-enseignants-de-colleges-et-de-lycees-5729>

(5) collège : <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3> et <https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>

Lycée : <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-lycee-general-et-technologique-9812>

(6) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>

(7) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/projet-de-discipline>

(8) Les IA-IPR communiquent via la lettre de rentrée : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/s-informer/lettre-de-rentree> ; des lettres d'informations régulières et d'autres informations via le site académique SVT <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/s-informer-1>.

Phase de conception :

Préparer les séances, même dans l'urgence quand on entre dans le métier, nécessite une bonne maîtrise scientifique des concepts et des notions. Pour cela, vous avez à disposition des ressources :

- de l'ENS (Ecole Normale Supérieure) pour les sciences de la vie : <https://planet-vie.ens.fr> .
pour les sciences de la Terre : <https://planet-terre.ens-lyon.fr> ; le portail ACCES de l'IFÉ (Institut Français de l'Éducation) : <http://acces.ens-lyon.fr/acces>
- d'autres sites listés : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/sites-scientifiques-0>
- des conférences : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/ressources-scientifiques/news-conferences>

Les écrits professionnels de pilotage de son enseignement (documents permettant d'inscrire son enseignement dans un calendrier, une progression...)

- **La progression** correspond à une répartition logique des notions et des compétences, apportant un ordre dans les apprentissages (une « progressivité ») ; la programmation consiste à placer les séances d'apprentissages, prévues dans la progression, en les répartissant dans l'année scolaire.
- ✓ Des exemples sont disponibles dans l'espace M@gistère « nouveaux programmes SVT lycée » accessible avec l'adresse académique (demander l'inscription à ipr-svt@ac-toulouse.fr)
- ✓ Des exemples de progressions au cycle 4 : <http://svt.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article403>
- ✓ Des outils de programmation équilibrée des notions et des compétences (cycle 4 et lycée) : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre/informations/formation-et-animation/des-outils-de-suivi-eleves-en-svt--1290130.kjsp>
- **La séance**, structurée, comporte au minimum un objectif de compétence (connaissances, capacités et attitude). Pour faciliter la gestion du temps, il est utile de clarifier le déroulé de séance avec :
 - une phase introductive (situation déclenchante, questionnement, problématisation ..., recueil des acquis et représentations initiales) ;
 - une consigne claire ;
 - un temps de mise en activité plus ou moins en autonomie qui permet aux élèves de mener une démarche et d'aboutir à une **production** personnelle ou de groupe ;
 - un temps de structuration du savoir ;
 - un temps d'évaluation de ce qui a été appris (auto-évaluation, évaluation formative) rapide et simple ;
 - un temps d'explicitation du travail personnel donné hors classe, en quantité limitée (voir les ressources en lien avec le dispositif « Devoirs faits » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/dispositif-devoirs-faits>).

Un outil pour scénariser son enseignement :

<https://view.genial.ly/5ede0918d02b340d647a922d/horizontal-infographic-timeline-scenariser-son-enseignement>

Les points complémentaires propres à la discipline : *individualisation, différenciation, numérique...*

- **La démarche expérimentale** tient une place importante dans notre discipline. Des outils sont disponibles sur le site académique : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/outils-pour-les-activites-pratiques-0>.
- **Le numérique** aussi est fortement mobilisé : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/usages-pedagogiques-du-numerique>.
- **La différenciation** : Suite à la période de continuité pédagogique, il sera indispensable de différencier les activités proposées selon les besoins des élèves : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/des-scenarios-pedagogiques/scenarios-incluant-une-differenciation> ; un accompagnement sera nécessaire pour s'assurer de la maîtrise des connaissances et des compétences par l'ensemble des élèves de chaque classe. Travailler à l'aide des « plans de travail » pourra aider à aller dans ce sens : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/des-ressources-pour-la-classe/scenarios-de-plans-de-travail>

- **L'évaluation** sert à identifier les points forts et les points de vigilance (ces derniers constituant une marge de progression pour les élèves). Elle doit être à la fois bienveillante et exigeante.

Il est conseillé de s'appuyer sur des grilles d'évaluation utiles aux élèves :

- en identifiant la compétence mobilisée, la connaissance évaluée ;
- en précisant des critères de réussite accompagnés d'indicateurs de réussite
- en positionnant des « niveaux de maîtrise » avec des exigences adaptées

Il existe différents types d'évaluations et différents moyens pour évaluer les élèves. Les évaluations formatrices sont utiles à l'élève pour progresser et mesurer ses progrès : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/evaluer-pour-former-en-svt>

Références complémentaires :

✓ Les sites disciplinaires des autres académies : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/se-former/plateformes-nationales-et-sites-academique>

✓ Se former grâce à la plateforme M@gistère :

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php#offer=1350